



## Avis d'appel public à la concurrence - MP 2018-06

### **1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché:**

Agence du Tourisme de la Corse. Service des Affaires Juridiques  
17 Bd du Roi Jérôme BP 19. 20181 Ajaccio  
Tél: 04.95.51.77.97/73 Fax: 04.95.51.14.40

### **2. Procédure de passation :**

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant la procédure adaptée.

### **3. Objet du Marché :**

Réalisation du stand de la Corse pour les salons: IFTM Top Résa Paris et Salon nautique de Paris  
**Il s'agit d'un marché de services. Codes nomenclature CPV : 39 15 40 00 6 (équipement d'exposition)**

**4. Durée du marché :** Le marché est conclu pour 4 mois à compter de sa notification.

**Modalités de financement et de paiement :** fonds propres de l'établissement

**Imputation budgétaire :** compte **6233 chapitres 011**

**7. Lieu d'exécution:** Les locaux de la personne publique et le siège de chaque manifestation.

### **8. Critères de choix des offres :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue au regard des critères suivants :

**1. Critère Prix des prestations** pondéré à 25 sur 100 points.

Prix de la prestation tous frais inclus.

**2. Critère Qualité** pondéré à 65 sur 100 points.

Qualité de la conception et adéquation aux attentes de l'Agence du Tourisme de la Corse

**3. Critère Références** pondéré à 10 sur 100 points.

Références dans des opérations similaires, qualifications de l'entreprise

**9. Délai de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

### **10. Conditions d'envoi ou de remise des plis:**

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il peut être retiré à l'adresse suivante indiqué en 1 ou sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.achatspublicscorse.com>  
**avec acheteur public = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2018-06**

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

### Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions à l'adresse indiqué en 1 :

Offre pour :  
**MP 2018 06**  
*Réalisation du stand de l'Agence du Tourisme de la Corse pour les salons IFTM TOP RESA et NAUTIC PARIS 2018*  
**NE PAS OUVRIR**

Transmission électronique

Les offres devront être remises à l'adresse suivante: <http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2018 06

Le pouvoir adjudicateur préconise ce mode de transmission

**11. Rédaction des Offres / Prix :** Les Offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

**12. Voies et délais de recours :**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

\*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

\*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

\*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

**13. Organe de publication** : Corse Matin, Nice-Matin, plateforme de dématérialisation : [www.achatspublicscorse.com](http://www.achatspublicscorse.com), site internet de l'ATC: <http://www.corsica-pro.com> .

**14. Date limite de dépôt des offres** : le 24 Août 2018 à 16 heures (Heure française)

**15. Date d'envoi à la publication** : le mercredi 11 juillet 2017.